

# Vienne juive

VOYAGE CULTUREL DE L'ASSOCIATION VALISKE

DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS 2019 (5 JOURS)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

*Merci de compléter un bulletin d'inscription par participant et de nous le retourner signé  
à l'adresse : Association Valiske - B.P. 20013 - 67131 Schirmeck Cedex.*

**(VEUILLEZ GARDER UNE COPIE POUR VOUS)**

Mme/Mlle/M. Nom : ..... Prénom : .....

**Tels qu'ils figurent dans votre passeport et en majuscules svp**

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville/Pays : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

Courriel : ..... Profession : .....

Nationalité : ..... No de passeport : ..... Validité.....

Date de naissance .....

Chambre :  double /  twin (à deux lits), à partager avec .....  
 individuelle (supplément de 250 €)

Observations/questions (nom d'usage, régime alimentaire particulier, modification de transport....) :

.....

Régime Cacher\*  Oui  Non \*cela consistera à des repas poisson ou végétarien

Comment avez-vous entendu parler de notre séjour ? .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et coordonnées)

.....

J'ai déjà participé en 2019 à un voyage de Valiske (déduction de la cotisation de 30 €) :

→Lequel : .....

Ci-joint mon règlement d'acompte : 500 €

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription figurant au dos de ce bulletin, ainsi que des frais éventuels d'annulation, et je les accepte.

Fait à : ....., le .....

Signature :

## Conditions générales d'inscription

**Acompte** : une demande d'inscription ne peut être prise en compte qu'accompagnée d'un acompte de 500 €. Le solde devra être acquitté suivant l'échéancier ci-dessous.

**Echéancier** : 500 € à l'inscription avant le 10 octobre 2018 ; deuxième acompte de 450 € avant le 15 décembre 2018 ; solde de 350 € (ainsi que l'éventuel supplément éventuel pour chambre individuelle, soit 250 €) avant le 25 janvier 2019. Les règlements sont possibles par chèque libellé à « Valiske » ou par virement bancaire sur le compte de l'association FR76 3000 3024 0900 2501 5514 683/SOGEFRPP. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

**Frais de participation : 1300 euros.** Ces frais comprennent les prestations suivantes : voyages aller / retour en vol direct Paris-Vienne ; hébergement en hôtel de 4 étoiles sur la base d'une chambre double, pension complète pendant tout le séjour (3 repas par jour, boissons non alcoolisées et service compris – sauf 2 repas non compris), déplacements en car grand confort et en transport en commun (métro et bus) ; entrées aux musées, spectacles et toutes les visites ou excursions mentionnées dans notre programme ; les guides locaux ; accompagnement et assistance d'un représentant de Valiske pendant toute la durée du séjour, honoraires ou cadeaux pour les personnalités rencontrées, frais d'organisation et de gestion ; documentation ; assurance annulation Mondial Assistance : perte de bagages, assurance accidents et rapatriement (une brochure détaillant les risques assurés sera distribuée) ; assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers.

Les frais de participation n'incluent pas les dépenses personnelles (boissons alcoolisées lors des repas), le supplément pour chambre individuelle, le(s) repas indiqués comme « libres » ni les pourboires aux guides et chauffeurs.

**Eventuelle révision du prix** : les frais de participation mentionnés peuvent être révisés par les organisateurs, y compris pour les clients déjà inscrits, dans les conditions et selon les modalités ci-après. Les prix ont été établis sur la base des données économiques connues au 1er septembre 2018 selon le coût des transports et notamment celui du carburant, des redevances et taxes (taxe d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement, de sécurité, écotaxe...), du cours des devises. En cas de variation de ces données économiques, l'Association Valiske se réserve le droit de répercuter intégralement ces variations, tant à la hausse qu'à la baisse, en modifiant en conséquence le prix de vente, dans les limites légales prévues par les articles L. 211-13 et R. 211-10 du Code du Tourisme. Toutefois et conformément à l'article L. 211-13 du Code du Tourisme, aucune modification du prix ne pourra être appliquée au cours des 30 jours qui précèdent la date de départ prévue, pour les clients déjà inscrits.

### **Barème de frais d'annulation :**

- en cas d'annulation de votre part avant le 10 octobre 2018 (date limite d'inscription et du versement du premier acompte), nous ne retiendrons aucun frais, mais votre cotisation annuelle à Valiske (30 €) est non remboursable.
- en cas d'annulation de votre part entre le 11 octobre 2018 et le 15 décembre 2018, nous retiendrons 500 €.
- en cas d'annulation de votre part entre le 16 décembre 2018 et le 25 janvier 2019, nous retiendrons 850 €.
- en cas d'annulation de votre part après le 26 janvier 2019, nous retiendrons 1100 €.

Les frais déjà versés peuvent être remboursés par l'assureur Mondial Assistance selon ses conditions. La demande de remboursement à Mondial Assistance doit être introduite et gérée par la personne concernée (fourniture de certificats médicaux et autres documents exigés par l'assureur). Attention : l'assurance ne couvre les annulations que dans des cas de force majeure.

Une annulation est prise en compte après la réception de votre demande par lettre recommandée.

**Programme et itinéraire** : l'avant programme du séjour vous est présenté lors de l'inscription. Nous nous réservons le droit de le modifier en fonction de difficultés ou / et de disponibilités de personnalités à rencontrer ou des institutions à visiter. La version définitive du programme vous est donnée au début du séjour à votre arrivée. L'itinéraire proposé dans le programme est sujet à modification, en fonction de l'état des routes, des conditions atmosphériques ou des difficultés de dernière minute.



Agrément de

Assurance M